

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# AD130131 Nettoyant Régénérant FAP

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Nettoyant Régénérant FAP

N° de produit

AD130131

Identifiant unique de formulation (UFI)

6P00-J07C-K00V-FYT6

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif

Descripteurs d'utilisation (REACH)

Catégorie de produit	La description
----------------------	----------------

	Additives to petrol or diesel fuel
--	------------------------------------

Utilisations déconseillées

Aucune en particulier.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

GS27

540 rue Gilles de Gennes - Node Park Touraine 37310 Tauxigny -FRANCE

TEL : 02.47.73.77.77 / FAX : 02.47.37.38.86

www.gs27.com / accueil@gs27.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Asp. Tox. 1; H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mention(s) de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (H304)

#### Conseil(s) de prudence

##### Générales

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

##### Précautions

-

##### Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P301+P310)

NE PAS faire vomir. (P331)

##### Stockage

-

##### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501)

#### Contient

Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

#### ▼ Autre étiquetage

EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

UFI : 6P00-J07C-K00V-FYT6

### 2.3. Autres dangers

#### Autre

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. ▼ Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### 3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Remarques
Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics	N° CAS: N° CE: 918-481-9 REACH: 01-2119457273-39-XXXX N° index:	95-100%	EUH066 Asp. Tox. 1, H304	
acide 2-éthylhexanoïque	N° CAS: 149-57-5 N° CE: 205-743-6 REACH: 01-2119488942-23-XXXX N° index: 607-230-00-6	<1%	Repr. 2, H361	
naphtalène	N° CAS: 91-20-3 N° CE: 202-049-5 REACH: N° index: 601-052-00-2	<0.01%	Flam. Sol. 2, H228 Acute Tox. 4, H302 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)	[1]

Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

#### Autres informations

[1] Limite européenne d'exposition professionnelle.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la produit. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Contact visuel

En cas d'irritation oculaire: Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

#### Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Ne pas provoquer de vomissements ! Si des vomissements se produisent, garder la tête vers le bas afin que le vomi n'entre pas dans les poumons. Appeler un médecin ou une ambulance. Des symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaître après quelques heures. Les personnes ayant avalé le produit doivent donc être gardées sous observation médicale pendant au moins 48 heures.

#### Brûlure

Sans objet.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, Méthémoglobinémie (naphtalène)

Ce produit contient des substances pouvant provoquer une pneumonie chimique en cas d'ingestion. Les symptômes de pneumonie chimique peuvent apparaître après quelques heures.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

#### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de carbone (CO / CO2)

### 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les écoulements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomée, et les placer dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Evitez le contact direct avec le produit.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

#### Les compatibilités en matière de conditionnement

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

#### Température de stockage

Pas d'exigences particulières.

#### Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 7.3. ▼ Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

naphtalène

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m<sup>3</sup>): 50

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 10

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

### DNEL

acide 2-éthylhexanoïque

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - population globale	Dermique	1 mg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	2 mg/kg/jour
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	3.5 mg/m <sup>3</sup>
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	14 mg/m <sup>3</sup>
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	1 mg/kg/jour

naphtalène

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	3,57 mg/kgbw/day
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	25 mg/m <sup>3</sup>

### PNEC

acide 2-éthylhexanoïque

Voie d'exposition	Durée d'exposition	PNEC
Eau de marines		39.8 µg/L

Eau douce	398 µg/L	
Emission intermittente (eau douce)	1 mg/L	
Installation de traitement des eaux usées	71.7 mg/L	
Sédiment en eau de marines	474 µg/kg	
Sédiments en eau douce	4.74 mg/kg	
Terre	712 µg/kg	
<b>naphtalène</b>		
<b>Voie d'exposition</b>	<b>Durée d'exposition</b>	<b>PNEC</b>
Eau de marines		0,0024 mg/L
Eau douce		0,0024 mg/L

## 8.2. ▼ Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

### Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

### Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

### Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

### ▼ Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandé. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées.

### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

## 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

### Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

### Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.			

### Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Utilisez des vêtements de travail spéciaux	-	-



### Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Caoutchouc nitrile	0,38	> 240	EN374-2, EN374-3, EN388



### Protection des yeux

Type	Normes
------	--------

Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166
---	-------



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Etat physique

Liquide

#### Couleur

Brun

#### Odeur / Seuil olfactif (ppm)

Caractéristique

#### pH

Aucune information disponible

#### Densité (g/cm<sup>3</sup>)

0,792 (20 °C)

#### Viscosité cinématique

Aucune information disponible

#### Caractéristiques des particules

Sans objet - ne s'applique pas aux liquides.

#### Changement d'état

##### Point de fusion/point de congélation (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

##### Le point/l'intervalle (les cires et les pâtes) (°C)

Ne s'applique pas aux liquides.

##### Point d'ébullition (°C)

>160

##### Pression de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

##### Densité de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

##### Température de décomposition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

#### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

##### Point d'éclair (°C)

>62

##### D'auto-inflammation (°C)

>200

##### Inflammabilité (°C)

Aucune information disponible

##### Limite d'explosivité (% v/v)

0,6 - 7

#### Solubilité

##### Solubilité dans l'eau

Insoluble

##### n-octanol/coefficient d'eau

Aucune information disponible

##### Solubilité dans la graisse (g/L)

Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

#### D'autres paramètres physiques et chimiques

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en particulier.

### 10.4. ▼ Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	OCDE 403
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (4 heures)
Valeur	>5000 mg/m <sup>3</sup>
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	OCDE 401
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>5000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	acide 2-éthylhexanoïque
Méthode d'essai	
Espèce	Lapin
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>2000 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	acide 2-éthylhexanoïque
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	3640 mg/kg
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	OCDE 403

---

Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Test	CL50 (vapeurs)
Valeur	>0,4 mg/L
Autres informations	

---

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	OCDE 402
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	>16000 mg/kg
Autres informations	

---

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	OCDE 401
Espèce	Souris
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	533 mg/kg
Autres informations	

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Inhalation
Organe cible	
Durée	24 mois
Test	CSENO
Valeur	
Conclusion	Effets nocifs observés
Autres informations	

#### Toxicité pour la reproduction

Produit/composant	acide 2-éthylhexanoïque
Méthode d'essai	
Espèce	Rat, mâle/femelle
Durée	
Test	
Valeur	600 mg/kg
Conclusion	Effets nocifs observés
Autres informations	

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Effets sur le long terme

Aucune en particulier.

##### Propriétés perturbant le système endocrinien



Aucune en particulier.

#### Autres informations

naphtalène: La substance a été classée dans le groupe 2B par le CIRC.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	ELO
Valeur	1000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus mykiss
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	LL0
Valeur	1000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	ELO
Valeur	1000 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	acide 2-éthylhexanoïque
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CE50
Valeur	85,4 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CE50
Valeur	2,96 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CE50
Valeur	2,16 mg/L
Autres informations	

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus gorbuscha

---

Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CL50
Valeur	0,96 mg/L
Autres informations	

---

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia pulex
Milieu environnemental	
Durée	125 days
Test	CSEO
Valeur	0,59 mg/L
Autres informations	

---

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus gorboscha
Milieu environnemental	
Durée	40 days
Test	CSEO
Valeur	0,12 mg/L
Autres informations	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Produit/composant	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Oui
Méthode d'essai	OCDE 301 F
Valeur	>60%

---

Produit/composant	acide 2-éthylhexanoïque
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Oui
Méthode d'essai	OCDE 301 D
Valeur	76% readily 10 days

---

Produit/composant	naphtalène
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Non
Méthode d'essai	
Valeur	0 to 2 % - Not readily - 28 days

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant	acide 2-éthylhexanoïque
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Aucune information disponible.
LogPow	2,7
BCF	Aucune information disponible.
Autres informations	

---

Produit/composant	naphtalène
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Aucune information disponible.
LogPow	36.5-168
BCF	3,4
Autres informations	

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune particulière.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

#### Catalogue Européen de Déchets (CED)

Sans objet.

#### Étiquetage spécifique

Sans objet.

#### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	<b>14.1 ONU</b>	<b>14.2 Désignation officielle de transport</b>	<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>14.4 PG*</b>	<b>14.5. Env**</b>	<b>Autres informations</b>
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

#### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Limites d'utilisation

Aucune en particulier.

##### Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

##### Protection contre les accidents majeurs - Catégories / Substances dangereuses désignées

Sans objet.

##### ▼ Autre

Marquage tactile.

Doit être livré dans un emballage avec une fermeture à l'épreuve des enfants si le produit est vendu au détail.

##### Sources

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

- EUH066, L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- H228, Matière solide inflammable.
- H302, Nocif en cas d'ingestion.
- H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H351, Susceptible de provoquer le cancer.
- H361, Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H400, Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410, Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

= Additives to petrol or diesel fuel

### Abréviations et acronymes

- ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
- ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
- CAS = Chemical Abstracts Service
- CE = Conformité Européenne
- CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires
- CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
- COV = Composés Organiques Volatils
- CPSE = Concentration Prédite Sans Effet
- CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique
- CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique
- DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL = Dose dérivée sans effet
- EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- FBC = Facteur de Bioconcentration
- Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
- IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- IATA = Association Internationale du Transport Aérien
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies
- OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
- REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
- RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
- RRN = Numéro d'enregistrement REACH
- SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).
- SE = Scenario d'Exposition
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
- TDAA = Température de décomposition auto-accelérée
- tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable
- TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée
- TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique
- TWA = Moyenne pondérée dans le temps
- UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

### Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

### ▼ Homologué par

Product Safety Department

#### Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : FR-fr